



LE *lien*

L'union de tous les âges

Bulletin de liaison de Ensemble & Solidaires - U.N.R.P.A., Fédération des Pyrénées-Orientales - 4, rue du 14 juillet
66000 Perpignan - Tél. : 04 30 82 59 86 - courriel: unrpa66@gbusiness.fr - Dépôt légal N° 11PR02 -

EDITO

Les retraités dans le viseur !

Il manquerait 40 milliards dans le budget 2026 de l'État, et c'est à nous de les payer. Bayrou, La Cour des comptes, le Conseil d'Orientation des retraites, et consort ne manquent pas d'idées pour nous vider les poches. Dans leurs rêves, qui seront nos cauchemars :

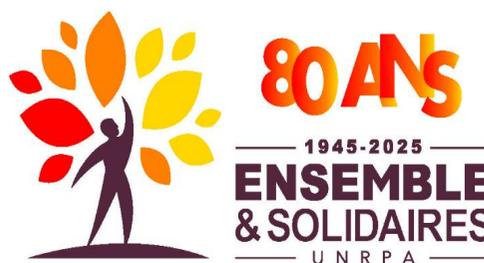
- Suppression de l'abattement fiscal de 10 %
- Remise en cause des Affections de Longues durées
- Non-remboursement des cures thermales
- Non-revalorisation des retraites
- TVA sociale en remplacement des cotisations
- Etc., etc....

Quand le 1er Ministre proclame que tout le monde doit faire un effort, de qui parle-t-il ?

- La suppression de l'ISF (impôt sur la fortune) a fait perdre à l'État 4.5 milliards d'euros; ce que rapporterait la suppression de l'abattement fiscal de 10 %
- L'aide aux entreprises est estimée par la Commission d'enquête du Sénat à 200 milliards par an, sans contreparties, et qui n'empêche pas les plans sociaux et les licenciements
- La fraude fiscale atteint 80 à 100 milliards par an. (sans parler de l'optimisation fiscale légale qui permet aux plus riches de s'enrichir)
- Les exonérations de cotisations patronales se sont élevées en 2023 à 75 milliards (source Vie Publique).

Ne ratons pas une occasion de nous faire entendre et de rétablir ces vérités. Oui l'argent existe. Que le gouvernement le demande à ceux qui le détiennent et refusent de le partager, et non aux retraités qui ont travaillé et cotisé pour une retraite paisible et digne.

Annie Petit



PÉTITION

Monsieur le 1^{er} ministre : « nous avons trouvé des recettes ! »

Vous envisagez d'économiser 40 milliards d'euros dans le cadre du budget 2026, par réduction de dépenses publiques et de budgets sociaux.

Pourtant d'autres solutions peuvent éviter ces coupes malvenues en faisant participer les plus riches et les grandes entreprises à la solidarité nationale, par :

- Le rétablissement de l'Impôt Sur la Fortune qui rapporterait (4.5 milliards €) autant que les 10 % d'abattement fiscal dont bénéficient les retraités
- La suppression des exonérations de cotisations sociales patronales inutiles (75 milliards en 2023 – source Vie Publique)
- Le contrôle de l'utilisation des 200 milliards € d'aides aux entreprises sans contrepartie et le gel ou la récupération de ces aides en cas de licenciements ou de délocalisation.
- Lutte efficace contre la fraude fiscale des grands groupes (80 à 100 milliards € par an).

NOM	PRÉNOM	CODE POSTAL	SIGNATURE
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			
15			
16			

À retourner à votre section ou à : E&S-UNRPA, 47 bis RUE KLEBER, 93400 SAINT-OUEN-sur-SEINE

L'aide à domicile en danger

Les conditions de travail des personnels seront encore plus dégradées et les services rendus en perte de qualité si les dispositions du nouveau cahier des charges de l'agrément des services à la personne sont appliquées.

La politique de ce secteur dépend de la décision du conseil départemental. Certains départements, en difficulté financière, prônent la privatisation et s'ouvrent ainsi à la loi du marché. Les cotisations seraient à la charge de l'intervenant de l'aide à domicile qui ne serait plus salarié mais auto-entrepreneur.

L'association Joseph Sauvy est en phase de changer de statuts pour devenir une fondation d'utilité publique, laissant ainsi la possibilité d'ouverture à des investisseurs individuels ou des sociétés privées. L'intégration de services et d'associations dans l'instance de Sauvy ne manque pas d'interroger.

L'activité et une grande partie du personnel de l'APF (Association des Paralysés de France) ont été absorbées ainsi. Le SAAD (Service d'Aide A Domicile) de Prades pourrait l'être également en 2025, tout comme de nombreux SSIAD (Service de Soins Infirmiers A Domicile). Dans plusieurs départements les soins effectués par le SSIAD, budgétisés par la CRAM ont fusionné avec l'aide à domicile, après autorisation de l'ARS (Agence Régionale de Santé)

Ainsi, le SSIAD de l'ASSAD (Association des Services et des Soins A Domicile) de Perpignan se nomme aujourd'hui, service de l'autonomie. Le risque est évident, qu'une partie des soins (toilettes, levers, couchers) ne soient plus remboursés par la sécurité sociale, alors que celle-ci devrait couvrir la prise en charge de tous les soins de la naissance à la mort.

Les conditions de travail, les rémunérations seront encore plus déplorables pour les intervenants. La qualité des services rendus ne sera pas garantie. Ce sont donc les bénéficiaires et leur famille qui en seront impactés

80 ans Après-midi du 13 mai 2025



Pour fêter ses 80 ans d'existence, la Fédération d'Ensemble & Solidaires - UNRPA, la section locale de Ponteil-la organisait une après-midi récréative et culturelle. Un comédien, seul sur scène, a mis en résonance 300 ans de textes classiques et la période que nous vivons.

Textes d'auteurs connus car pour la plupart, appris à l'école, La Fontaine, Victor Hugo, Georges Sand, Rudyard Kipling, Baudelaire, Brassens...; textes qui parlent d'amour, de fraternité mais aussi de colère, d'indignation face à la violence du fort contre le faible, du mépris de l'autre parce qu'il n'a pas la couleur de peau « blanche », des élites et des gouvernants qui ne pensent qu'à leur porte-monnaie au détriment des plus démunis. Les textes choisis parlaient aussi de l'espoir en un avenir meilleur si l'on sait être critique, ouvert aux autres, unis et solidaires.

Un goûter fraternel a terminé l'après-midi lors duquel, le comédien a eu cette réflexion: « Nous avons cheminé ensemble à travers les grandes valeurs humaines qui nous rassemblent. » Françoise FITER, Conseillère Départementale en charge des personnes âgées, et Franck DADIES, Maire de Ponteil-la, ont honoré cette initiative de leur présence.

CORNEILLA

Dimanche 23 mars, la salle polyvalente du village accueillait les adhérents de la section locale de l'UNRPA (Union nationale des retraités et personnes âgées) dans le cadre de l'assemblée générale annuelle. Environ 80 personnes avaient répondu présentes à la convocation de la présidente Martine Blasy. À ses côtés, Annie Petit, présidente départementale, Thérèse Adoue, trésorière départementale, Nicole Raystint secrétaire locale, et Jean-Claude Blasy, trésorier adjoint. Martine Blasy remercie toutes les personnes présentes et sollicite une minute de silence en mémoire de tous les disparus, quels qu'ils soient. Après avoir rappelé un panel de consignes d'organisation, elle présente les comptes de l'année 2024.

Affichant un bilan plus que satisfaisant et une saine trésorerie, l'association a pu offrir trois repas gratuits à chaque adhérent lors des journées récréatives. Ouvrant une parenthèse, la présidente rappelle que la cotisation annuelle n'a pas subi les affres de l'inflation. Mis aux voix, les comptes annuels sont approuvés à l'unanimité. Annie Petit prend ensuite la parole et fait un tour d'horizon sur les nouveautés et prévisions s'appliquant aux allocations retraite. Elle accorde un large développement au CSV (Comité de solidarité vieillesse) aux mutuelles et au groupe de téléassistance Présence verte. La discussion est ensuite ouverte et de divers et nombreux sujets sont débattus.

Après constitution de la commission, il est procédé à l'élection du bureau. Sont élus ou reconduits: présidente, Martine Blasy; président d'honneur, Francis Alies; trésorière, Dolorès Munoz; trésorier adjoint, Jean-Claude Blasy, secrétaire, Nicole Raystint.

Midi, l'ordre du jour étant épuisé, il est procédé au renouvellement des adhésions suivi d'un pantagruélique apéritif et d'une savoureuse paella concoctée par l'équipe du traiteur du Conflent de Laurent Dominguez. Comme il est de coutume, et très attendu, un loto a animé l'après-midi.



ST GÉNIS DES FONTAINES



APRES-MIDI RECREATIF A SAINT GENIS DES FONTAINES

Dans le village, il n'y a pas que le linteau de l'église abbatiale, daté dans son marbre blanc (1019-1020) qui est célèbre, il y a aussi le loto

de l'UNRPA! Mme Raymonde D., la « cridaire » dit les nombres avec force bruitages, virelangues et divers cris d'animaux sous le regard bienveillant de notre président. Notre experte en animation, maintient l'attention des joueurs

tout l'après-midi. Elle est secondée par les bénévoles qui parcourent la salle à la recherche des quines ou cartons pleins gagnants. A la pause, une collation, jus de fruits et viennoiserie, est servie. Et le jeu continue, faisant des heureux, les autres se contentant du vieil adage « qui n'a pas gagné, va gagner ». Un tirage de billets de tombola fait le bonheur d'autres joueurs et termine la soirée. Puis, pendant que les trésorières font les comptes, les mêmes volontaires rangent chaises et tables bien lourdes à manipuler pour des seniors... Notons qu'un jeune couple a aidé : par la présente qu'ils en soient remerciés, !

LA COMPLÉMENTAIRE SANTÉ SOLIDAIRE (CSS)

La CSS est une aide de l'état qui permet aux personnes à revenus modestes de bénéficier d'une prise en charge de leurs frais de santé. Elle se présente comme une mutuelle gratuite ou à moins d'un euro par jour et par personne, adaptés au 100 % santé.

SES AVANTAGES :

1. Exonération du ticket modérateur ; des franchises médicales
2. Pas de dépassement honoraire
3. Aucun reste à charge, pharmacie, lunette, prothèse dentaire ou auditive à condition de respecter le parcours des soins coordonnés établis par le médecin traitant.
4. Une seule demande par foyer permet de prendre en charge : le demandeur ; son conjoint, concubin ou partenaire de PACS et les personnes à charge de moins de 25 ans.

Vous avez droit à la CSS si :

- Vous résidez en France depuis plus de 3 mois
- Vous êtes en situation régulière. Vous êtes étranger muni d'un titre de séjour en cours de validité
- Vos revenus sont inférieurs à 9720 € annuels sans participation financière.

Si vos revenus annuels sont inférieurs à 13120 € avec participation financière mensuelle.

Si vous êtes éligible vous serez pris en charge intégralement pour les cas suivants :

Consultation chez le médecin, le dentiste, la kinésithérapie, Soins infirmiers, Hospitalisation. Médicaments prescrits.

La demande est à effectuer auprès de la CPAM ou la MSA. Le délai de traitement de 1 ou 2 mois.

Si votre demande est acceptée, vos droits sont attribués pour une année seulement.

Son renouvellement n'est pas automatique, une nouvelle demande devra être effectuée entre 2 et 4 mois avant la fin de vos droits.

En cas de non renouvellement, vous continuerez à bénéficier d'une dispense d'avance de frais sur la part obligatoire pendant un an.

LA SECU AUSSI A 80 ANS

Les valeurs fondatrices de la sécurité sociale :

- **Unité** – unique et obligatoire qui couvre l'ensemble des risques sociaux: maladie, vieillesse, décès, invalidité, accident de travail, famille
- **Solidarité** – entre tous les citoyens, sur le principe des cotisations versées par les actifs pour financer les prestations de ceux qui en ont besoin
- **Universalité et égalité** – tous les citoyens en bénéficient, indépendamment de leur situation, de leur statut, de leurs ressources
- Gestion démocratique à l'origine, assurée par les représentants des salariés et des employeurs (ce qui n'est plus le cas aujourd'hui)

La réponse aux besoins sociaux

C'est aller vers le « 100 % sécu » un système plus juste et égalitaire où les richesses créées par le travail doivent être au service de l'intérêt général et de la réponse aux besoins sociaux de toutes et de tous.

ALENYA

Journée culturelle et festive pour l'UNRPA



Ce vendredi matin, les adhérents et amis de l'UNRPA se sont retrouvés au parc Ecoiffier pour prendre le bus en direction de la région de Figueres.

La Bergerie Mas Marcè fut la première étape de ce voyage. La visite a débuté par la présentation de l'histoire du Mas, de ses activités d'élevage et de transformation du lait en fromages et yaourts. Puis nos joyeux visiteurs ont pu assister à la sortie d'un des troupeaux vers les pâturages, donner le biberon aux petits agneaux, visiter les ateliers de transformation avec, pour clore cette matinée, la dégustation généreuse de leurs produits entièrement bio.

Vers midi, direction le restaurant El pa Volador. C'est dans ce cadre magnifique que le groupe s'est régalé d'un menu printanier: fleur d'artichaut gratinée au jambon, suquet de lotte aux pommes de terre et crevettes, crème brûlée, le tout accompagné de vins locaux et d'un café.

Après ce repas unanimement apprécié, la visite du Musée du jouet à Figueras, avec ses 3 étages de jouets d'antan, a ravivé bien des souvenirs.

Malgré un vent assez fort qui a soufflé toute la journée, c'est dans une très bonne ambiance que la joyeuse troupe a repris le chemin du retour vers Alénia, après un petit arrêt à la Jonquera pour quelques achats.

Rendez-vous le dimanche 22 juin pour notre repas de la fête des pères et des mères.

REJOIGNEZ ENSEMBLE & SOLIDAIRES - UNRPA

Avec Ensemble & Solidaires UNRPA, rejoignez une association dynamique, à votre écoute, qui intervient en proximité, sur les lieux de vie des retraités.

Pauvres vieux !

En 2021, 1.2 millions de personnes âgées de 60 ans et plus vivaient sous le seuil de pauvreté en France soit 9 % de cette tranche d'âge et cette tendance à la hausse ne peut être ignorée.

Parmi les plus de 75 ans, la situation est particulièrement alarmante. Le taux de pauvreté de cette tranche d'âge a augmenté de 1.5 entre 2020 et 2023. L'inflation actuelle n'arrangeant rien évidemment. Les femmes sont plus touchées par ce phénomène; elles représentent 60 % des personnes âgées pauvres. Cela s'explique en partie par des pensions de retraite plus faibles. La pauvreté des personnes âgées n'est pas uniformément répartie sur le territoire. Certaines régions sont plus durement touchées que d'autres. Ainsi la situation est surtout critique dans les départements d'outre-mer où le taux de pauvreté des 75 ans et plus atteint 42 % soit quatre fois plus que la moyenne nationale.

En métropole ce sont les régions rurales et les anciennes zones industrielles qui sont le plus affectées: ces territoires étant marqués par le déclin industriel et l'exode rural. À l'inverse certaines régions comme L'Île de France présente un taux de pauvreté des personnes âgées plus faible.

La pauvreté des personnes âgées ne se résume pas à un simple manque de ressources financières, l'isolement social est l'une des manifestations les plus insidieuses de cette pauvreté. Cette solitude forcée est souvent exacerbée par les difficultés financières qui limitent les possibilités de sorties et d'activités sociales. Le mal logement est une autre réalité à laquelle sont confrontés de nombreux seniors en situation de précarité. Les conditions de vie dégradées ont des conséquences directes sur la santé et le bien-être des personnes âgées aggravant leur vulnérabilité. Les carrières discontinues, les accidents de la vie (divorce veuvage maladie) peuvent précipiter les personnes âgées dans la pauvreté.

Combattre cette pauvreté des aînés passera par la revalorisation des minima sociaux en particulier Aspa, nettement insuffisante pour permettre une vie digne, il y a urgence à agir. La lutte contre la pauvreté est une question de volonté politique, il est essentiel de placer au cœur des débats la question de la pauvreté des seniors qui n'est pas une fatalité. **Faire reculer la pauvreté des seniors c'est non seulement améliorer la vie de millions de nos concitoyens mais c'est aussi construire une société plus juste et plus solidaire.**

LE BOULOU



Pour la fête des mères, les mamans ont été fleuries